



YouTube



Dimanche

25 mai 2025

12 pages

No. 675

GRATUIT

Chagos

Souveraineté retrouvée - Le gouvernement Ramgoolam scelle un accord historique

- Navin Ramgoolam : « C'est notre dignité nationale qui est restaurée »
- Faizal Jeeroburkhan : « Une victoire éclatante de la diplomatie mauricienne »
- Olivier Bancoult : « Un jour historique »
- Mgr Jean Michaël Durhône : « Zordi, nu leker rampli ar gratitid »



Affaire Gooljaury



**La justice bloque
les actifs de
plusieurs
enseignes commerciales**



Circulation d'une vidéo
montrant une femme séquestrée

**Deux suspects
arrêtés, deux autres
toujours recherchés**

Premier League



**Affrontement à Anfield :
Liverpool vs Crystal**

Judgment

Dick Ng Sua vs. Femi Publishing & Ors

Pg 3

Téléchargez

**votre copie gratuite
tous les dimanches**

<https://www.sundaytimesmauritius.com/news/>





Mama, to tou letan konekte ar mwa



Jusqu'à
Rs 10,000
de discount

Apple 5G | eSIM compatible



iPhone 16 Series

As from
Rs 49,990



iPhone 13
128 GB
~~Rs 37,999~~
Rs 30,999



iPhone 14
128 GB
~~Rs 43,999~~
Rs 37,999

3 mois de mobile data offerts

Samsung 5G | eSIM compatible



Samsung Galaxy S25 series

As from
Rs 40,990



Samsung Galaxy A56
~~Rs 22,590~~
Rs 19,590

3 mois de mobile data offerts

Huawei



Huawei Nova Y72S
128 GB
~~Rs 9,999~~
Rs 7,399



NEW
Huawei Watch FIT 4
Rs 7,999
+ FREE Scale 3 *



Realme



Realme Note 60X
~~Rs 5,999~~
Rs 5,499



Realme Watch S2
~~Rs 3,999~~
Rs 3,499

*Conditions applicables - stock limité

telecom mauritius



Chagos

Souveraineté retrouvée - Le gouvernement Ramgoolam scelle un accord historique

Après plusieurs décennies de lutte, de frustrations et d'injustices historiques, Maurice et le Royaume-Uni ont signé ce 22 mai 2025 un accord qui marque une étape déterminante dans le processus de décolonisation du pays. L'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia, est désormais officiellement reconnu comme faisant pleinement partie du territoire mauricien. Le gouvernement mauricien y voit une avancée décisive dans l'affirmation de la souveraineté nationale, fruit d'une renégociation rigoureuse menée par le Premier ministre Navin Ramgoolam, en rupture nette avec le texte proposé par le précédent régime.

Ce traité survient dans un tout autre contexte que celui de l'accord initialement annoncé le 3 octobre 2024 par le gouvernement Jugnauth – accord qui, selon de nombreux observateurs et juristes, consacrait une souveraineté partielle, limitée, et non négociée démocratiquement. Signé à la veille de la dissolution du Parlement et sans véritable débat national, le texte conclu par le régime précédent avait été critiqué comme une braderie diplomatique, offrant au Royaume-Uni un bail automatique et renouvelable de 99 ans sur Diego Garcia, sans garanties solides sur l'inflation ni mécanismes de révision.

En revanche, le nouveau texte signé sous le gouvernement Ramgoolam établit une base beaucoup plus équilibrée et protectrice des intérêts mauriciens. Il ne s'agit plus d'une simple déclaration d'intention, mais d'un accord formel, assorti de clause de renégociation, de véritable co-souveraineté, et d'un calendrier de contribution financière structuré et révisable.

Une vision souveraine assumée

Le traité signé ce jeudi 22 mai



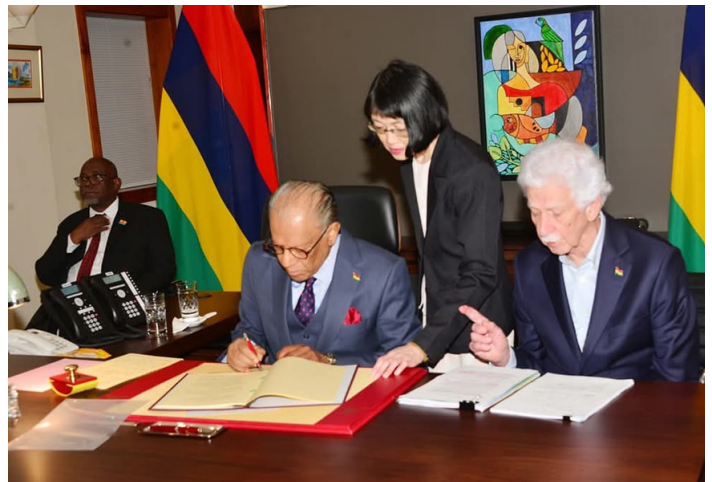
2025 reconnaît sans ambiguïté la souveraineté pleine et entière de Maurice sur l'ensemble de l'archipel, y compris Diego Garcia. Toutefois, Maurice autorise, à titre exceptionnel et sous conditions strictes, le Royaume-Uni à exploiter la base militaire de Diego Garcia pour une période de 99 ans. Ces conditions incluent notamment le respect des droits souverains de Maurice, la non-exclusivité du contrôle militaire, une supervision constante par une commission conjointe décisionnelle, et une impossibilité pour le Royaume-Uni de revendiquer un quelconque droit de propriété sur le territoire.

Contrairement au précédent, ce nouvel accord prévoit donc un droit de regard étendu pour Maurice, avec une capacité d'intervention sur toute activité jugée sensible, stratégique ou non conforme aux engagements environnementaux ou sécuritaires.

Un partenariat équitable, un soutien économique majeur

Sur le plan économique, l'accord prévoit une contribution annuelle moyenne de 110 millions de livres sterling au profit de Maurice, soit plus de 11 milliards de livres sur un siècle. Pour les 28 premières années, un montant de 165 millions de livres sterling est déjà garanti, réparti entre paiements directs, fonds fiduciaire pour les Chagossiens et projets de développement durable.

L'équipe du Dr Ramgoolam a également exigé que l'inflation soit prise en compte dans la structure financière – un point totalement ignoré dans la mouture précédente du MSM. Cette clause permettra de garantir la viabilité réelle de l'aide à long terme, tout en respectant les principes de justice économique et de souveraineté financière.



Réinstallation des Chagossiens et justice historique

Le texte offre enfin à Maurice la possibilité d'organiser la réinstallation volontaire des Chagossiens dans les îles de l'archipel autres que Diego Garcia. Ce retour symbolique et humain, encadré par des mécanismes d'accompagnement, incarne une reconnaissance morale attendue depuis l'exil forcé de milliers d'habitants entre 1965 et 1973.

L'accord prévoit également la création d'une aire marine

protégée, en coopération avec le Royaume-Uni, pour garantir un usage durable et concerté des ressources maritimes du territoire.

Une signature claire, un cap assumé

Ce nouvel accord ne se contente pas de réparer une injustice: il inscrit la souveraineté de Maurice dans un cadre durable, lucide et réfléchi. En rompant avec l'accord précipité de 2024, le gouvernement Ramgoolam a préféré la rigueur au coup d'éclat, la transparence au flou politique. Là où l'ancien texte sacrifiait le fond à la forme, celui-ci pose les conditions d'une souveraineté vivante, exercée et non simplement déclarée.

Dans un monde où les rapports de force sont rarement favorables aux petites nations,

Maurice a su faire entendre sa voix, défendre ses droits et imposer le respect. Ce n'est ni de l'arrogance ni du calcul électoral: c'est du patriotisme. Clair. Ferme. Et durable.

Ng Sui Wa vs. Femi Publishing & Ors

We have taken note of the judgment of the Intermediate Court delivered on 21 March 2025 in favour of Mr. Dick Ng Sui Wa in the matter of Ng Sui Wa vs. Femi Publishing & Ors [2025 INT 88] regarding an article that we published on 24 April 2022. In compliance with the said judgment, we hereby extend our apology to Mr. Ng Sui Wa.

Les points clés de l'accord Chagos 2025

Thème	Contenu de l'accord
Souveraineté	Souveraineté de Maurice sur tout l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia
Durée de l'accord	99 ans + option de prolongation de 40 ans (jusqu'en 2164)
Base militaire de Diego Garcia	Gérée par le Royaume-Uni et les États-Unis, avec autorisation de Maurice
Droits de Maurice conservés	Ressources marines, environnement, état civil, timbres, monnaies, etc.
Réinstallation des Chagossiens	Retour autorisé sur les îles, sauf Diego Garcia, selon programme national
Appui économique du Royaume-Uni	110 millions £/an en moyenne. 165 millions £ déjà engagés pour 28 ans
Commission conjointe	Décisions partagées sur sécurité, environnement, activités économiques, etc.
Environnement	Création d'une aire marine protégée, surveillance des pêches et de la pollution
Clause de sortie	Si non-paiement ou menace à la sécurité nationale : droit de résiliation activable

Navin Ramgoolam : « C'est notre dignité nationale qui est restaurée »

Le Premier ministre, Navin Ramgoolam, entouré du Vice-Premier ministre Paul Bérenger et de l'Attorney General Gavin Glover, a tenu une conférence de presse ce vendredi 23 mai, au lendemain de la signature de l'accord entre Maurice et le Royaume-Uni sur l'archipel des Chagos. Ce traité, présenté comme historique, marque la reconnaissance pleine et entière par Londres de la souveraineté mauricienne sur l'ensemble de l'archipel, y compris Diego Garcia.

« Le Royaume-Uni reconnaît la souveraineté de Maurice sur l'ensemble de l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia », a déclaré le chef du gouvernement, soulignant la portée symbolique et géopolitique de l'accord. Il a précisé que Maurice a consenti à ce que le Royaume-Uni « exerce des droits et des pouvoirs concernant Diego Garcia, mais uniquement conformément aux termes de l'accord, pour assurer le fonctionnement à long terme, sécurisé et efficace de la base militaire sur l'île ». Le Premier ministre a présenté l'accord comme une étape décisive dans l'achèvement du processus de décolonisation de Maurice : « Cette entente historique marque une étape significative dans l'achèvement du processus de décolonisation de Maurice après près de 60 ans de lutte. »

Il a rendu hommage aux nombreuses générations de Mauriciens qui ont œuvré avec détermination dans ce combat, ainsi qu'aux figures majeures de la communauté chagossienne et aux alliés internationaux, notamment l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Inde. Il a également rappelé le rôle fondamental joué par Sir Seewoosagur Ramgoolam dans l'initiation de cette lutte.



« Maurice s'est battue pendant des décennies pour restaurer sa dignité, et aujourd'hui, cet accord représente l'aboutissement de ces efforts », a-t-il affirmé avec conviction.

Abordant la dimension humaine du dossier, le Premier ministre a reconnu « le lourd héritage du passé, en particulier le traitement profondément regrettable réservé aux Chagossiens ». Il a annoncé qu'il serait désormais possible pour Maurice de mettre en œuvre un programme de réinstallation sur les îles de l'archipel autres que Diego Garcia, ouvrant ainsi une porte à un retour progressif et encadré des populations déplacées. Par ailleurs, il a révélé la création imminente d'un Fonds fiduciaire chagossien, financé par une dotation de 40 millions de livres sterling accordée par le Royaume-Uni, qui devrait être opérationnel avant la fin de l'année 2027. Sur le plan financier, Navin Ramgoolam a confirmé que Maurice recevra « 165 millions de livres par an pendant les trois premières années », puis « 120 millions de livres par an par la suite, indexés à partir de la quatorzième année », auxquels s'ajoutent 45 millions de livres par an pour des projets de développement sur 25 ans. « Cet argent, on l'aura l'année prochaine », a-t-il précisé.

L'accord prévoit également la mise en place d'une Commission

conjointe composée de représentants mauriciens, britanniques et américains. « Une commission conjointe sera créée, composée de représentants des deux pays, avec les États-Unis comme observateur », a précisé Navin Ramgoolam. Il a aussi insisté : « Ce qui compte le plus, c'est qu'il n'y a aucune ambiguïté sur notre souveraineté. » Il a par ailleurs affirmé : « Le BIOT, c'est terminé. » La fin du British Indian Ocean Territory, entité administrative britannique, constitue selon lui un autre pilier de cette reconnaissance formelle. Il a retracé l'histoire du combat mauricien, rappelant que c'est à Lancaster House, en 1965, que Sir Seewoosagur Ramgoolam fut informé du détachement des Chagos, « dans un contexte contraint » où le statut colonial de Maurice rendait toute opposition difficile. « Sa première réaction était qu'il n'était pas d'accord, mais Harold Wilson lui disait que tu n'as pas le choix car Maurice est une colonie », a-t-il relaté.

La ratification du traité par le Parlement britannique est désormais une étape décisive. « L'accord est déjà signé », a tranché Navin Ramgoolam, ajoutant qu'aucune renégociation ne serait possible après l'aval de Westminster. Il a insisté : « C'est la stratégie tracée en 2010 qui aboutit à la victoire d'aujourd'hui », en référence à la procédure

engagée contre la zone marine protégée imposée unilatéralement par Londres.

Interrogé sur la présence militaire à Diego Garcia, il a adopté un ton pragmatique : « Elle est là, et ils y ont beaucoup investi. » Il a aussi affirmé que toute prolongation au-delà de la période initiale nécessitera désormais l'accord explicite de Maurice. Le Premier ministre a souligné avec force que l'accord est avant tout un acte de souveraineté pleinement assumée : « C'est notre dignité nationale qui est restaurée », a-t-il déclaré. En annonçant une première visite officielle sur les îles d'ici la fin de l'année, il a affirmé : « Notre drapeau flottera sur les Chagos. »

S'exprimant à son tour, le vice-Premier ministre a qualifié ce moment d'« historique, rempli d'émotion et de fierté ». Il a insisté sur la portée de cet accord « non seulement pour notre pays, mais aussi pour tous les Chagossiens qui ont combattu avec courage et dignité ». Il a remercié chaleureusement les nations amies et organisations internationales, notamment l'Union africaine, la SADC, l'Inde et la Chine, dont le soutien indéfectible a joué un rôle crucial dans la reconnaissance internationale de la souveraineté mauricienne. Il a également annoncé qu'une délégation comprenant le Premier ministre, lui-même et des représentants de la communauté chagossienne effectuerait une visite officielle dans l'archipel vers la fin de l'année. Par ailleurs, il a indiqué la mise en place prochaine d'un comité, présidé par le Premier ministre et comprenant des représentants des Chagossiens, chargé de superviser la mise en œuvre des projets pour l'archipel. « Les voix et priorités des Chagossiens resteront au cœur de l'avenir de l'archipel », a-t-il assuré.

Faizal Jeeroburkhan : « Une victoire éclatante de la diplomatie mauricienne »

L'accord signé le 22 mai 2025 entre la République de Maurice et le Royaume-Uni sur la restitution de l'archipel des Chagos représente, selon l'observateur politique Faizal Jeeroburkhan, « une victoire éclatante de la diplomatie mauricienne et une réparation partielle d'une profonde injustice historique ». Pour lui, ce traité n'est pas seulement un document administratif ou technique : il est le fruit d'un long et douloureux processus, entamé depuis plus de cinquante ans. « Ce combat pour la souveraineté n'a jamais été abandonné par les différentes générations de Mauriciens. Il trouve aujourd'hui son aboutissement dans un cadre légal international renforcé par les décisions de la CIJ, de l'AGNU et du TIDM », souligne-t-il.



surveillé, et potentiellement réversible si les engagements ne sont pas respectés », explique-t-il.

Il insiste toutefois sur le fait que cet accord ne doit pas être perçu comme une fin en soi : « Les grandes puissances s'affrontent de plus en plus sur les zones stratégiques, notamment dans l'océan Indien. Rien ne dit que dans vingt, trente ou quarante ans, ce qui est aujourd'hui un équilibre ne deviendra pas une ligne de fracture ». Selon lui, Maurice devra rester vigilante, maintenir ses alliances régionales et renforcer ses capacités diplomatiques et maritimes pour préserver son autonomie stratégique.

Sur l'aspect financier, Faizal Jeeroburkhan relativise l'enveloppe promise par le Royaume-Uni : « 110 millions de livres par an, c'est beaucoup pour notre budget, mais c'est bien peu face aux décennies de spoliation, à la perte d'exploitation de nos ressources naturelles, et aux souffrances humaines infligées aux Chagossiens ». Il met en garde contre une lecture purement comptable de l'accord : « Aucun montant ne pourra jamais effacer un exil forcé ni réparer une injustice aussi profonde. Ce que nous avons gagné, c'est d'abord une reconnaissance morale, une rectification de l'histoire ».

Ce traité consacre juridiquement la souveraineté de Maurice sur tout l'archipel, y compris Diego Garcia, et remet officiellement en cause l'excision de ces territoires effectuée en 1965 dans un contexte de chantage colonial. « C'est une rupture claire avec l'héritage de la colonisation et une affirmation forte de notre droit à disposer de notre territoire dans sa totalité », affirme Faizal Jeeroburkhan. Il ajoute que cette reconnaissance est aussi symbolique : elle redonne une voix, une mémoire et une dignité au peuple chagossien, déporté de force et longtemps oublié.

Interrogé sur le compromis négocié – une souveraineté affirmée mais un bail militaire de 99 ans accordé au Royaume-Uni –, Faizal Jeeroburkhan considère que « c'est un choix stratégique complexe, mais globalement défendable dans le contexte actuel ». Selon lui, les clauses de contrôle conjoint, les mécanismes de révision, et les garanties liées à l'environnement et aux droits souverains de Maurice font de ce bail un cadre souple mais encadré. « Ce n'est pas un abandon de souveraineté, mais un exercice partagé,

En conclusion, Faizal Jeeroburkhan salue la maturité politique affichée dans la conduite de cette négociation : « Ce traité n'est pas parfait, mais il est solide. Il est mieux pensé, mieux construit, mieux défendu que tout ce qui avait été tenté auparavant ». Il appelle désormais à un véritable débat national sur l'avenir de l'archipel, incluant les Chagossiens, les experts en géostratégie et les acteurs de la société civile : « Ce n'est pas seulement une question de territoire. C'est une question de mémoire, de justice, de souveraineté vécue ».

Olivier Bancoult : « Un jour historique »

Du côté des militants chagossiens, l'émotion était palpable. Olivier Bancoult, figure emblématique de la lutte pour le droit de retour et leader du Chagos Refugees Group, a qualifié cette journée de « jour historique » pour sa communauté, marquant, selon lui, l'aboutissement d'un combat de plusieurs décennies. « C'est un jour historique après tant d'années de lutte pour nos droits fondamentaux qui ont été bafoués par le gouvernement britannique à l'époque. Nous avons mené plusieurs batailles juridiques, y compris devant la Cour Internationale de Justice, qui a condamné ce qui a été fait à l'État mauricien et à la communauté chagossienne », a-t-il déclaré. Olivier Bancoult



a également salué la mise en place du Trust Fund, doté de 40 millions de livres sterling par le Royaume-Uni, comme une mesure concrète de réparation et un levier pour améliorer l'éducation, la santé et la formation des Chagossiens. « A travers la voie diplomatique, avec le soutien des États-Unis et de l'Inde, Maurice et le Royaume-Uni ont pu parvenir à un accord permettant aux Chagossiens de retourner dans l'archipel. Pendant des années, les Britanniques s'y

opposaient. D'où souffrance qui a été subie par la communauté chagossienne. Concernant les 40 millions de livres sterling, je suis certain que le gouvernement mauricien, tout comme le gouvernement anglais, contribuera pour pouvoir réparer cette injustice, surtout vis-à-vis des natifs qui ont connu cette souffrance », a-t-il ajouté.

Soulagé de voir enfin reconnu le droit de retour sur les îles d'origine, même de manière progressive, il s'est réjoui que les nouvelles générations puissent renouer concrètement avec la terre de leurs ancêtres : « Nos enfants pourront enfin connaître le lieu où leurs parents et grands-parents sont nés ».

Mgr Jean Michaël Durhône :

« Zordi, nu leker rampli ar gratitid »

L'émotion était également vive du côté de l'Église catholique. Dans une déclaration empreinte de gravité et de compassion, l'évêque de Port-Louis, Mgr Jean Michaël Durhône, a salué la portée



humaine et spirituelle de l'accord conclu entre Maurice et le Royaume-Uni sur les Chagos. « Aujourd'hui, je suis profondément heureux pour la République de Maurice et pour mes frères et sœurs chagossiens qui ont obtenu un droit de retour inconditionnel sur leurs terres natales », a-t-il affirmé. L'évêque a rendu hommage aux femmes chagossiennes disparues, ces grandes figures de la lutte, dont il a salué la dignité et la ténacité : « J'ai une pensée émue pour ces grandes dames chagossiennes, disparues aujourd'hui, qui ont tenu haut le flambeau de la lutte avec dignité et sans jamais se décourager. Elles ont toujours cru dans leur combat, et de Londres à Port-Louis, elles ont fait résonner dans les rues leurs cris pour un retour dans leurs îles. »

Mgr Durhône a vu dans l'accord signé par le Premier ministre Navin Ramgoolam « une nouvelle page de notre histoire » et a exprimé le souhait que ce traité marque « un chemin de guérison pour nos sœurs et frères chagossiens qui souffrent toujours du traumatisme d'avoir été cruellement déracinés de leurs îles. » Il a également évoqué la place de l'Église dans la reconstruction symbolique et spirituelle de ce territoire longtemps abandonné. « Cet accord sera aussi l'occasion pour l'Église de les accompagner sur la tombe de leurs ancêtres et restaurer des lieux de cultes. Je serai personnellement très heureux de pouvoir célébrer la messe sur l'archipel. »

Pour conclure, il a déclaré : « Zordi, nu leker rampli ar gratitid. Lepep sagosien pou retruv so later. Ki Bondye kontign vey lor nu bann zil. »

Déclaration de l'Inde :

Un soutien indéfectible à Maurice

En réaction à la signature de l'accord du 22 mai 2025 entre Maurice et le Royaume-Uni sur la restitution de l'archipel des Chagos, l'Inde a rapidement exprimé son plein soutien à ce qu'elle qualifie de « tournant historique ». New Delhi a salué une avancée majeure pour la souveraineté de Maurice et un aboutissement légitime du processus de décolonisation.

Réaffirmant sa position de longue date en faveur du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, l'Inde a félicité le gouvernement mauricien pour cette victoire diplomatique obtenue dans le respect du droit international. Elle s'est également engagée à renforcer sa coopération avec Maurice en matière de sécurité maritime et de stabilité régionale dans l'océan Indien.

Ce soutien s'inscrit dans une relation stratégique solide, illustrant l'importance accordée par l'Inde à une région pacifique, souveraine et prospère.

Emirates et Air Mauritius

Un partenariat renforcé pour connecter le monde à l'île Maurice

Le partenariat stratégique entre Emirates Airlines et Maurice entre dans une nouvelle ère, marqué par une volonté commune de consolider la connectivité aérienne et de dynamiser le secteur touristique mauricien. Deux événements majeurs ont illustré cet engagement : la signature du renouvellement de l'accord de coopération entre Emirates et Air Mauritius, et une rencontre de haut niveau entre une délégation d'Emirates et le Premier ministre, Navin Ramgoolam.

Emirates et Air Mauritius ont renouvelé leur partenariat stratégique, établi depuis 2003 et renforcé en 2013. Ce nouveau protocole d'accord, signé à Port-Louis, vient confirmer la coopération dans le partage de codes sur certaines liaisons, les programmes de fidélité et les services de fret.

Grâce à cet accord, Air Mauritius pourra vendre des billets pour certains vols Emirates vers des destinations importantes comme Le Caire, Colombo, Karachi ou Riyad, comme s'il s'agissait de ses propres vols. De son côté, la compagnie aérienne émiratise fera de même pour le vol entre Maurice et Antananarivo. De plus, Air Mauritius pourra proposer à ses clients des billets vers l'ensemble du réseau mondial d'Emirates, qui compte plus de 128 destinations. « Ce partenariat approfondi permet une meilleure complémentarité entre nos deux compagnies et renforce notre capacité à soutenir le tourisme mauricien tout en offrant aux voyageurs une connectivité mondiale optimisée », a déclaré Kremchand (Kishore) Beegoo, Président du board d'Air Mauritius.



Navin Ramgoolam reçoit une délégation d'Emirates Airlines

Ce mercredi 21 mai, une délégation d'Emirates conduite par Sheikh Majid Al Mualla, Vice-Président principal des affaires internationales, a été reçue par le Premier ministre, Navin Ramgoolam, au Bâtiment du Trésor à Port-Louis. Adnan Kazim, Directeur commercial et Vice-Président exécutif d'Emirates, a qualifié la rencontre de « cordiale et fructueuse », mettant en avant une volonté commune d'approfondir la coopération, notamment en matière de connectivité aérienne et de tourisme.

« Emirates est fière de ses 23 ans de présence à Maurice. Nous avons transporté 8,8 millions de passagers, contribuant à environ 32 % des arrivées touristiques. Nos opérations génèrent plus de 900 millions USD de retombées économiques, dont 3 600 emplois directs et indirects », a rappelé Adnan Kazim. Il a également souligné une demande croissante pour les services premium, notamment les cabines de Première Classe sur les vols opérés par l'A380 — unique au départ de Maurice —, ce qui contribue au développement des hôtels de luxe et à la création d'emplois dans l'hôtellerie.

De nouvelles initiatives pour l'avenir

Cette rencontre a également permis d'annoncer plusieurs projets à venir, témoignant de la solidité du partenariat et de l'ambition partagée par les deux compagnies :

- Une extension de cinq ans de l'accord de coopération avec Air Mauritius ;
- L'ouverture d'un *Emirates Travel Store* à Maurice, afin d'offrir une expérience améliorée aux clients mauriciens ;
- La signature d'un accord avec la *Mauritius Tourism Promotion Authority* pour attirer davantage de visiteurs vers l'île.

Adnan Kazim a réaffirmé l'engagement d'Emirates à faire de Maurice une destination stratégique au sein de son réseau international : « Ensemble, nous créons des opportunités tangibles pour Maurice, en termes d'investissement, de connectivité et de rayonnement international. »

Une vision commune pour l'avenir

Avec 14 vols hebdomadaires opérés en Airbus A380, Emirates reste la seule compagnie à proposer des services en Première Classe vers Maurice. Forte de 164 partenariats commerciaux à travers le monde, Emirates continue d'élargir son réseau intercontinental tout en consolidant des alliances solides avec des partenaires nationaux comme Air Mauritius.

Ce partenariat renouvelé et élargi entre Emirates, Air Mauritius et les autorités mauriciennes illustre une ambition claire : positionner Maurice comme une plateforme touristique et économique de premier plan dans l'océan Indien et au-delà.

Affaire Gooljaury

La justice bloque les actifs de plusieurs enseignes commerciales

Dans le cadre de son enquête sur une affaire présumée de blanchiment d'argent visant Rakesh Gooljaury, la *Financial Crimes Commission* (FCC) a franchi une étape clé ce lundi 19 mai 2025 en obtenant une *Criminal Attachment Order* de la Cour suprême. Cette mesure judiciaire marque une avancée significative dans les efforts déployés par les autorités pour retracer et geler les avoirs issus de transactions suspectes.

Rakesh Gooljaury a précédemment été arrêté dans le cadre d'un scandale financier portant sur des prêts toxiques d'un montant total d'environ Rs 1,5 milliard, accordés par l'ex-Mauritius Post and Cooperative Bank (MPCB). L'enquête de la FCC a permis de mettre en lumière de fortes présomptions selon lesquelles les fonds provenant de ces prêts auraient été utilisés pour l'acquisition de parts dans plusieurs entreprises, dont les actionnaires seraient liés à Rakesh Gooljaury.

Le *Criminal Attachment Order* en question interdit toute opération de transfert, d'hypothèque, de cession ou de manipulation, par qui que ce soit, des actions détenues :

- Par Anishtabye Natacha Ruggoo dans les sociétés suivantes :
 - (i) *Diamoda Foods Co Ltd* (exploitant les enseignes *Paul*)
 - (ii) *Corpxcel Consultancy Services Ltd* (également exploitant *Paul*)
 - (iii) *Goldmond Ltd* (gérant une enseigne *Swarovski*)
 - (iv) *Wool Mill Co. Ltd* (gérant des enseignes *Swarovski*)
 - (v) *Mafis Trading Ltd* (opérant les enseignes *Pandora*)
- Par Neetesha Teelwah dans *Universal Fusion Foods and Restaurateurs Ltd*.

En outre, l'ordonnance judiciaire mandate

un huissier de justice pour effectuer un inventaire des stocks présents dans les boutiques *Swarovski* exploitées par *Goldmond Ltd* et *Wool Mill Co. Ltd*, situées à Grand-Baie, *Bagatelle* et à l'aéroport international SSR. Les deux sociétés concernées ont également été sommées de soumettre un rapport semestriel à la FCC sur leurs stocks et chiffres d'affaires respectifs.

Ce coup de filet financier, permis par l'intervention directe de la Cour suprême, témoigne de la stratégie affirmée de la FCC : frapper les criminels là où cela fait le plus mal — au portefeuille. En ciblant les produits du crime, la Commission entend bien empêcher que les auteurs d'infractions économiques puissent tirer profit ou dissimuler les fruits de leurs activités illégales.

L'enquête se poursuit et pourrait donner lieu à de nouvelles révélations ainsi qu'à d'éventuelles actions judiciaires dans les semaines à venir.

AVIS AU PUBLIC

QNET répond à de récentes mises en garde aux investisseurs à Maurice

Après avoir pris connaissance d'une mise en garde aux investisseurs récemment publiée par la Financial Services Commission (FSC) à Maurice, QNET souhaite apporter les clarifications suivantes :

QNET est une société internationale de bien-être et de lifestyle, fonctionnant selon un modèle reconnu de **vente directe** légitime. QNET n'opère pas en tant que schéma d'investissement, et n'a donc **aucune obligation de détenir une licence de la FSC** à Maurice.

La vente directe est une méthode de distribution commerciale reconnue mondialement qui consiste à vendre des produits et des services directement aux consommateurs, typiquement à travers le bouche-à-oreille et hors des points de vente fixe. Ce modèle existe depuis 150 ans et a, selon la *World Federation of Direct Selling Associations* (WFDSA), touché plus de 102,9 millions de personnes en 2023, générant plus de 167,6 milliards de dollars US en ventes annuelles globales.

Fondé en 1998, **QNET propose une sélection exclusive et raffinée de produits lifestyle et de bien-être**, dont l'objectif consiste à aider les personnes à prendre le contrôle de leur vie, de leur santé et de leur équilibre personnel. Basée à Hong Kong, QNET opère dans plus de 25 pays et en approvisionne plus d'une centaine à travers le monde.

Nous offrons également aux clients qui le souhaitent des **opportunités d'affaires** en leur proposant de devenir des distributeurs indépendants. Ils peuvent toucher des commissions en promouvant et en

vendant nos produits, et non en recrutant d'autres personnes ou en effectuant des investissements financiers.

Nous ne **proposons aucune opportunité d'investissement ou de services financiers**, et ne promouvons aucune stratégie d'enrichissement rapide.

En cas d'approche ou de sollicitation de la part d'individus prétendant représenter QNET ou proposant des plans d'investissement en notre nom, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous rapporter de tels incidents directement par :

WhatsApp: +233 256 630 005

Email: network.integrity@qnet.net

Nous restons pleinement déterminés à maintenir les plus hauts standards d'intégrité et de transparence à travers chacune de nos actions. QNET est membre de plusieurs associations internationales de vente directe et partenaire d'organisations reconnues telles que le **Manchester City Football Club** et la **Confédération Africaine Football (CAF)**, preuve de notre engagement sans faille envers l'excellence, la valorisation de nos clients et la transmission d'impacts positifs.

Pour davantage d'informations sur QNET et sur nos produits, merci de visiter **www.qnet.net**.

QNET

Fin de l'enquête judiciaire sur la mort de Pravin Kanakiah

La thèse du suicide maintenue par la police, les doutes persistent

Après plus d'un an d'auditions, l'enquête judiciaire sur la mort de Pravin Kanakiah, ancien *Procurement Officer* au ministère des Finances, a pris fin ce mercredi 21 mai 2025. Le dernier témoin entendu, le Surintendant de Police Hemant Dass Ghoora, a une nouvelle fois réaffirmé sa position : selon lui, il ne s'agit pas d'un meurtre, mais bien d'un suicide.

La police campe sur sa position

Le SP Ghoora, qui supervisait l'enquête policière, a été longuement interrogé par Me Damodarsingh Bissessur, représentant du bureau du Directeur des Poursuites Publiques. Malgré les zones d'ombre et les divergences soulevées durant les auditions, l'officier supérieur a maintenu que rien ne laissait présager un acte criminel. Il s'appuie principalement sur les constatations initiales et le rapport du médecin légiste, Dr Sudesh Kumar Gungadin.

Selon le rapport médical, la cause du décès a été identifiée comme une hémorragie sous-arachnoïdienne traumatique, pouvant résulter soit d'un choc avec un objet dur, soit d'un impact contre une surface dure. Le SP Ghoora estime que la configuration rocheuse du lieu où le corps a été retrouvé, à La Roche

qui Pleure, corrobore la thèse d'une chute volontaire. Il évoque également la possibilité d'une mort provoquée par un choc de panique, affirmant qu'un tel stress peut entraîner un arrêt cardiaque.

Des éléments médico-légaux qui interrogent

L'interrogatoire a mis en lumière plusieurs contradictions. Le médecin légiste a déclaré que le corps ne présentait aucune trace de noyade, aucune fracture significative ni marque de violence. Fait encore plus troublant : le Dr Gungadin a précisé que la victime était déjà décédée avant d'entrer en contact avec l'eau, écartant de fait un « *dry drowning* » (noyade sans inhalation d'eau), théorie soutenue par le SP Ghoora.

De plus, malgré l'origine jugée suspecte de certaines blessures, aucun approfondissement des pistes alternatives n'a semblé être envisagé par les enquêteurs. La question du mobile d'un éventuel acte malveillant a été balayée rapidement, au motif que rien ne prouvait que quelqu'un en voulait à Pravin Kanakiah.

Témoignages et incohérences

Le témoignage d'un proche du défunt, Uttam Appadoo, avait initialement renforcé la piste du



suicide, évoquant des dettes importantes. Or, celui-ci est revenu sur ses propos. Par ailleurs, la police n'a pas jugé utile de vérifier les derniers contacts téléphoniques de la victime ni d'interroger sa veuve au sujet de leur situation financière, pourtant citée comme un motif possible.

Un témoin potentiel, un pêcheur connu sous le nom de « *Ti-Paul* », aurait pu apporter des éclaircissements, mais son identité n'a jamais été confirmée.

Une affaire close, mais des questions en suspens

La magistrate Ameerah Dhunoo, qui a présidé l'enquête à la Cour de Souillac, a désormais la lourde tâche de rendre ses conclusions. La famille de Pravin Kanakiah, qui n'a jamais accepté la thèse du suicide, attend des réponses claires après plus de quatre ans de doutes et d'incertitudes.

Si la police semble avoir définitivement tiré un trait sur un éventuel acte criminel, plusieurs éléments – allant de la nature des blessures au déroulement de l'enquête – laissent penser que la lumière n'a peut-être pas encore été totalement faite sur cette affaire.

Circulation d'une vidéo montrant une femme séquestrée

Deux suspects arrêtés, deux autres toujours recherchés

Deux suspects ont été arrêtés hier après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant une femme en situation de séquestration. Il s'agit de l'homme qui apparaissait assis sur la victime et d'une femme dont la voix est entendue dans l'enregistrement. Au moment où nous mettions sous presse, deux autres individus étaient toujours activement recherchés par la police.

Cette affaire remonte à environ un an. La victime, qui fait elle-même l'objet d'une accusation d'escroquerie, avait déjà signalé les faits aux autorités à l'époque. Toutefois, la vidéo – aussi choquante soit-elle – a permis de faciliter l'identification de certains suspects.

Les autorités rappellent que tout acte de violence est intolérable sous la nouvelle direction des Casernes centrales et sera sanctionné avec la plus grande rigueur.

Saisie record à Pailles**Une plantation de cannabis en intérieur découverte, un homme arrêté**

Un important dispositif de culture de cannabis en intérieur a été mis au jour, lundi matin, à Pailles. Les limiers de l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) ont mené une perquisition dans une maison résidentielle de l'avenue Bulloram, révélant une installation sophistiquée de production de drogue, soigneusement dissimulée.

Sur place, les enquêteurs ont découvert 59 plants de cannabis, mesurant entre 68 et 94 cm, cultivés dans des conditions contrôlées. La pièce, transformée en véritable serre, était équipée de matériel de pointe : panneaux LED, extracteurs, filtres à air, ventilateurs, tentes de culture, ainsi que divers produits chimiques et fertilisants destinés à l'hydroponie. Une certaine



quantité de cannabis déjà récolté a également été saisie. La valeur totale de la saisie est estimée à près de Rs 2,9 millions.

Un suspect a été arrêté sur les lieux. Il s'agit de Mohammud Ally Asgar Kurmally, 30 ans, maçon de profession, domicilié à Sainte-Croix. Il se trouvait dans l'appartement de son frère au moment de l'intervention. Placé en état d'arrestation, il a été présenté devant le tribunal de

Port-Louis mardi matin, où il a été provisoirement inculpé pour culture de drogue dangereuse.

L'opération a été menée sous la supervision de l'ACP Rajaram, de l'ASP Seebaluck et de l'inspecteur Veeren. Selon nos informations, c'est l'odeur persistante de cannabis, signalée par des voisins, qui aurait mis la puce à l'oreille aux autorités. Une surveillance discrète du bâtiment avait été mise en place avant l'intervention.

L'ADSU n'écartera pas l'hypothèse d'un réseau plus large. Les enquêteurs cherchent à établir si Kurmally agissait seul ou avec l'aide d'autres complices. D'autres perquisitions pourraient suivre dans les jours à venir.

Le QSC organise une formation sur le mariage

Le Qadiri Sunnee Circle (QSC) a pris l'initiative d'organiser un cours sur le mariage destiné aux couples dans le but de les sensibiliser au savoir-vivre dans le cadre islamique. Le QSC, comme toutes les autres ONG islamiques, est au courant du fort taux de divorce dans la communauté musulmane. Il a donc pris les devants pour proposer une formation qui sera utile tant aux époux qu'aux épouses afin qu'ils soient mieux préparés à affronter les défis de la vie à deux.

La formation, qui sera dispensée en 6 sessions de deux heures, aura pour mission de former les participants sur les thèmes suivants :

1. La préparation au mariage
2. Les droits et devoirs du couple
3. Les erreurs communes et les solutions



Fezal Boodhoo colour



Sadek Futloo



Abdus Saboor Mohamed Saleh

4. Nourrir l'amour conjugal
5. La gestion du foyer
6. Gérer les conflits

Cette formation se déroulera dans les locaux de la *Ilm Academy* qui se trouve dans le périmètre du Centre Sir Razack Mohamed à Phoenix. Les dates prévues sont les samedis, 14, 21 & 28 juin et les 12, 19 & 26 juillet. Les facilitateurs seront Abdus Saboor Mohamed Saleh, ancien membre du *Muslim Family Council* et formateur expérimenté en communication et leadership, en binôme avec Sadek Futloo, académicien de renom et formateur de

longue date. En outre, les participants bénéficieront d'une session ouverte le dimanche 29 juin avec l'avocat Fezal Boodhoo qui, lui, abordera le Code Napoléon et les règles du Talaq.

Cette formation qui vient à point nommé est 100% gratuite. Les participants, mariés ou non, bénéficieront énormément d'une telle formation qui les équipera pour la vie et les aidera dans leur développement personnel et spirituel. Le QSC appelle tous ceux qui sont concernés ou intéressés à s'enregistrer au plus vite. Il suffit de téléphoner au 6864514 pour laisser ses coordonnées.

Le QSC est disposé à vulgariser cette formation et a l'intention de travailler avec d'autres associations islamiques pour faire des sessions *Train the Trainer* afin que d'autres formateurs puissent prendre le relais pour répandre le message à travers l'île toute entière.

La discipline du Hadj et l'édification de la nation

La discipline du Hadj est un rappel annuel de la famille d'Ibrahim (AS), chacun de ses rites étant une leçon vivante de discipline. Le Prophète Ibrahim a été instruit par Allah de migrer et dans une puissante démonstration de discipline, il quitta son pays natal, laissant son fils allaité, Ismail (A.S), et sa mère, dans un désert inhabité et stérile, pour construire la Kaaba, pour sacrifier son fils, parmi beaucoup d'autres épreuves. Ce qu'Ibrahim voulût le plus, cependant, c'était l'acceptation d'Allah, et donc d'une manière disciplinée, qu'il a livré à chaque fois.

Malgré le cadre rude, les visages inconnus et, parfois, le choc des cultures, les pèlerins du Hadj font preuve d'une unité remarquable, alors qu'ils suivent un ordre établi, un mouvement, dans un spectacle global de discipline sans pareil. L'éthique du Hajj est remplie de discipline pour déborder des frontières du Haram et dans la vie quotidienne de chaque musulman. En effet, il ne peut y avoir d'épanouissement aux niveaux mondain et religieux sans la discipline. L'élément crucial de la grandeur d'une nation est la promotion d'une culture de la discipline.

De nombreux pays ont émergé de l'application d'une discipline stricte à leur population. Prenons l'exemple de ces deux pays, le

Japon et l'Allemagne, qui ont été complètement dévastés, mais qui font maintenant partie du Groupe des Sept (G7), les plus grandes économies du monde.

1. En 1945, deux minutes après que le bombardier américain B-29 eut largué sa bombe nucléaire, Hiroshima cessa d'exister. Malgré la mort de centaines de milliers de personnes, le manque de ressources naturelles du Japon, la résurrection d'Hiroshima a commencé quelques heures seulement après avoir été effectivement rayée de la carte.

Le lendemain, les lumières se sont rallumées dans certaines régions. Le courant a été rétabli dans 30 % des foyers survivants. Quatre jours plus tard, les pompes à eau ont été réparées, les banques ont rouvert, travaillant sous un ciel dégagé par temps clair et sous des parapluies lorsqu'il pleuvait.

En fait, leur discipline est telle que les mots « Japon » et « vacances » figurent rarement dans la même phrase. Les derniers trains à minuit sont remplis de gens qui rentrent du travail. L'amour des Japonais pour leur pays les a poussés à travailler par quarts de 16 heures en échange d'une tasse de riz, sans se



plaindre.

2. La discipline allemande est phénoménale. Après avoir subi des pertes de deux guerres mondiales en une seule génération, et ayant perdu environ 6 millions d'hommes rien que pendant la Seconde Guerre mondiale, en plus de cinq autres millions de prisonniers de guerre.

Voyant que les bombardements alliés avaient rasé presque toutes les villes allemandes, et voyant que les hommes allemands étaient morts ou en captivité, les femmes sont descendues dans les rues pour nettoyer 400 millions de mètres cubes de décombres à mains nues pour reconstruire leur nation et chercher des livres scolaires pour rouvrir les écoles. En seulement dix ans, toutes les industries allemandes étaient opérationnelles, y compris les transports, l'éducation, la sécurité, la construction, les soins de santé.

Aujourd'hui, les produits allemands ont la meilleure réputation au monde, c'est la plus grande économie nationale d'Europe et c'est le plus grand exportateur de capitaux au monde.

Les deux ci-dessus sont des exemples de nations qui ont remplacé leurs désirs immédiats dans la poursuite de ce qu'elles désiraient le plus : la prospérité de leurs nations. En d'autres termes, ce sont des exemples de stricte discipline.

Quant aux musulmans, les ambassadeurs du mode de vie choisi par Allah pour l'humanité doivent se faire un devoir de mener une vie de discipline, s'ils veulent faire de leurs nations, une nation forte et durable. L'Islam a promu la discipline comme le facteur d'interjection qui mène au succès dans ce monde et dans l'au-delà.

Essentiellement, le Hadj n'est pas seulement un voyage du corps, mais un entraînement rigoureux de l'âme à la discipline, à l'humilité et à la dévotion. Chaque rituel du hajj doit être effectué à un moment précis et d'une manière spécifique. Cela nécessite de la planification, de la ponctualité et du respect des règles et tous les aspects fondamentaux de la discipline.

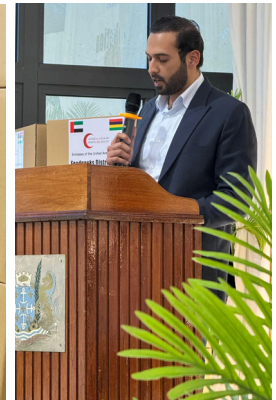


Par Bashir Nuckhady

Note : Les points de vue exprimés dans la rubrique 'Libre Expression' ne reflètent pas nécessairement ceux de la rédaction

Un geste de solidarité des Émirats arabes unis

Ce samedi 24 mai, une distribution de food packs a été organisée à la Plaine Verte Sports Arena, en collaboration avec Emirates Red Crescent, en présence de Son Excellence Saeed Mohamed Saeed Baomran, ambassadeur des Émirats arabes unis à Maputo, ainsi que d'autres personnalités éminentes. Retour en images sur cet événement placé sous le signe de la générosité.



Sport

OFFICIEL: Luka Modric quitte le Real Madrid

Luka Modrić a annoncé son départ du Real Madrid, mettant ainsi fin à une ère de 13 ans marquée par des succès et des records. Le milieu de terrain croate disputera son dernier match au Santiago Bernabéu ce samedi contre la Real Sociedad, avant de dire adieu définitivement après la Coupe du Monde des clubs.

Ce jeudi 22 mai, après treize années passées sous le maillot du Real Madrid, Luka Modric a officialisé son départ du club via un message émouvant publié ce jeudi soir sur son compte Instagram.

«Chères madridistas, le moment est arrivé. Le moment que je n'aurais jamais voulu voir arriver, mais c'est le football, et dans la vie, tout a un début et une fin... Samedi, je jouerai mon dernier match au Santiago Bernabéu...»

Arrivé en 2012 en provenance de Tottenham pour 35 millions d'euros, le milieu de terrain croate s'est imposé comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du club madrilène.



En 590 matchs disputés sous le maillot blanc, Modric a remporté 28 titres majeurs, dont six Ligues des champions, quatre Liga et deux Coupes du Roi. Son couronnement en 2018 en tant que Ballon d'Or, mettant fin à la domination de Lionel Messi et Cristiano Ronaldo, reste un moment iconique de sa carrière.

Malgré son désir de poursuivre l'aventure jusqu'en 2026, dans un rôle plus secondaire et avec une rémunération

revue à la baisse, Modric et la direction du club n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente.

Si le club n'a pas encore publié de communiqué officiel, Luka Modric a précisé que son dernier match au Santiago Bernabéu aura lieu ce samedi face à la Real Sociedad. Son départ définitif interviendra après la Coupe du Monde des clubs, ultime rendez-vous sous les couleurs madrilènes.

Mohamed Salah félicite Ange Postecoglou



Mohamed Salah a tenu à féliciter le coach de Tottenham Ange Postecoglou sur le réseau social X après son succès en finale d'Europa League avec Tottenham.

Ce n'est pas prendre de risque que de le dire, la défaite de Manchester United en finale d'Europa League a fait des heureux, et pas uniquement côté Spurs. Auteur d'une saison exceptionnelle ponctuée de 33 buts et 23 passes décisives toutes compétitions confondues et auréolée d'un titre de

Premier League - le 20e de l'histoire de Liverpool égalant le record jusqu'à détenu par Manchester United -, Mohamed Salah a tenu à adresser un message de félicitations au coach grec de Tottenham pour son accomplissement : «Il avait dit qu'il gagnerait dès sa seconde saison. Félicitations.» a déclaré l'Égyptien sur le réseau social X.

Tottenham restait sur 17 saisons sans remporter le moindre trophée malgré quelques finales jouées entre-temps. Le dernier

trophée en date, 2008 et une Coupe de la Ligue remportée face à Chelsea (2-1). Depuis, c'est une finale de Ligue des champions sous Mauricio Pochettino perdue face à Liverpool en 2019 (2-0), une finale de la Coupe de la ligue perdue face à Chelsea en 2015 (2-0), et une autre finale de cette même compétition où les Spurs se sont inclinés face à Manchester City (1-0), lorsque José Mourinho fut licencié sans même avoir eu l'occasion de disputer la finale qu'il avait atteinte.

Raphinha sur le point de prolonger avec le FC Barcelone

Ce jeudi 22 mai, le Brésilien Raphinha se serait rendu dans les bureaux du FC Barcelone afin de signer un nouveau contrat qui le liera au club jusqu'en 2028.

Le FC Barcelone et Raphinha sont sur le point de sceller un accord majeur. Après une saison exceptionnelle, l'attaquant brésilien devrait prolonger son contrat jusqu'en 2028, renforçant ainsi son engagement envers le club catalan.

Selon des informations rapportées par Fabrizio Romano, le club catalan

envisage d'offrir un année supplémentaire à Raphinha, prolongeant ainsi son contrat actuel



jusqu'en juin 2028.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de sécuriser un joueur qui a

enfin trouvé sa place au sein de l'effectif du FC Barcelone depuis l'arrivée de Flick.

L'attaquant qui compte 4567 minutes de jeu s'est, en effet, dévoilé cette saison 2024-2025. Il a marqué 34 buts et 22 passes décisives en 56 matchs.

De plus, le Brésilien a été d'une grande aide pour les Blaugranas qui ont

remporté trois titres cette saison (la Supercoupe d'Espagne, la Coupe du Roi et enfin LaLiga)

La MLS ou Naples, Kevin De Bruyne doit trancher sur son avenir

Selon Fabrizio Romano et Matteo Moretto, Kevin De Bruyne va bientôt choisir son prochain club pour la saison à venir. Le capitaine de Man City en partance a reçu des offres concrètes de Naples et du Chicago Fire. Les deux clubs sont prêts à se battre pour le recruter.

Après avoir fait ses adieux à l'Etihad lors de la victoire 3-1 face à Bournemouth mardi soir, Kevin De Bruyne s'apprête à trancher sur sa prochaine destination. Le capitaine de Manchester City, en fin de contrat après dix années de fidélité sans prolongation offerte, dispose actuellement de deux propositions concrètes.



D'après les informations des experts mercato Fabrizio Romano et Matteo Moretto, Naples et le Chicago Fire sont les deux clubs en lice pour s'attacher les services du meneur de jeu belge, les Italiens semblant légèrement en avance sur leurs homologues de Major League Soccer.

Le club napolitain aurait soumis une offre de contrat de deux ans, avec une option pour une troisième saison, assortie d'un salaire annuel de 10 millions d'euros. En cas de prolongation, la rémunération serait légèrement revue à la baisse, mais De Bruyne deviendrait alors le joueur le mieux payé de l'effectif.

Le Chicago Fire, de son côté, entend frapper un grand coup en proposant un contrat de quatre ans qui placerait le joueur de 32 ans parmi les trois plus hauts salaires de la MLS.

Le joueur n'a pas encore tranché, et prend le temps d'évaluer tous les aspects sportifs, personnels et financiers avant de prendre sa décision. Il est également précisé que la situation familiale pèsera lourd dans la balance.

Enfin, la Juventus s'est renseignée sur le dossier, mais ne figure pas actuellement parmi les prétendants sérieux.

Une décision définitive de Kevin De Bruyne est attendue prochainement, alors que l'un des meilleurs milieux de terrain de sa génération s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de sa carrière.

Premier League

League Affrontement à Anfield : **Liverpool vs Crystal**

Le coup d'envoi de ce match, qui se déroulera à Anfield (Liverpool) sera donné dimanche 25 mai 2025 à 19h. Avant la rencontre, Liverpool est classé à la 1^{ère} place du Championnat d'Angleterre et Crystal Palace à la 12^{ème}. Les deux équipes se sont déjà rencontrées 60 fois depuis 1969, le dernier match entre les deux formations a été remporté par Liverpool le samedi 5 octobre 2024 (Championnat d'Angleterre - 7^e journée : 1-0).

Suite à sa défaite 3-2 face à Brighton en Premier League, lors de sa précédente confrontation, **Liverpool** essaiera de rebondir après cet échec. Lors de la rencontre précédente, Liverpool affichait un taux de possession de balle de 51% et 18 tirs au but dont 5 cadrés. Du côté de Liverpool, les buts ont été inscrits par Harvey Elliott (9') et Dominik Szoboszlai (45'). Dans le camp adverse, Brighton, a obtenu 25 tirs au but dont 12 cadrés. Yasin Ayari (32'), Kaoru Mitoma (69') et Jack Hinshelwood (85') a marqué pour Brighton.

Sur 5 des 6 dernières confrontations dans lesquelles a joué Liverpool, on a comptabilisé trois buts ou plus par duel. Les équipes adverses ont marqué à 10 occasions lors de ces matchs alors que Liverpool a réussi à marquer un total de 13 buts. Avant de se lancer dans cette confrontation, Liverpool n'a pas perdu lors de ses 16 derniers matchs de championnat à domicile. Une superbe série.

Crystal Palace se prépare à jouer cette confrontation après avoir gagné son duel contre le Wolverhampton sur le score de 4-2 en Premier League au cours de sa précédente rencontre. Lors du match précédent, Crystal Palace avait enregistré un taux de possession de balle de 32% et 13 tentatives de tir au but dont 10 cadrés. Du côté de Crystal Palace, les joueurs à avoir marqué sont Eddie Nketiah (27', 32'), Ben Chilwell (50') et Eberechi Eze (86'). En face, le Wolverhampton, a eu 12 tirs au but dont 3 cadrés. Emmanuel Agbadou (24') et Jorgen Strand Larsen (62') a marqué pour le Wolverhampton.

Lors des six dernières rencontres, Crystal Palace a inscrit 13 buts au total. Crystal Palace a mis la balle au fond des filets à chacune de ces occasions. Durant cette période, l'équipe a en outre encaissé 5 buts. Cependant, nous devons attendre de voir si cette règle va réellement se poursuivre dans cette prochaine rencontre. Les dernières statistiques montrent que Crystal Palace:

- n'a pas essuyé de défaite face à Liverpool lors des 2 matchs précédents de championnat disputés à l'extérieur.
- n'a pas enregistré la moindre défaite au cours de ses 2 matchs précédents de championnat en déplacement.

Si on observe leurs confrontations précédentes, en allant jusqu'au 23/01/2022, on s'aperçoit que Liverpool a gagné 3 fois lors de ces matchs, Crystal Palace a enregistré 1 succès et le total de partages s'élevait à 2. En faisant les comptes, ces deux équipes ont réussi à marquer 11 buts pendant ces rencontres, répartis comme suit : 7 à mettre au crédit de Liverpool et 4 à mettre au nom de Crystal Palace. Cela fait une moyenne de 1.83 buts par match.

En championnat, le dernier face-à-face qui opposait ces deux équipes a eu lieu lors de la

7^{ème} journée de Premier League le 05/10/2024. Les deux équipes se sont quittées sur le score de Crystal Palace 0-1 Liverpool. Lors de cette confrontation, Crystal Palace avait enregistré un taux de possession de balle de 32% et 9 tirs au but avec 5 cadrés. De l'autre côté, Liverpool avait enregistré 16 tentatives de tir au but avec 4 cadrés. Diogo Jota (9') a marqué.

Étant donné que son noyau de joueurs est presque au meilleur de ses capacités, Arne Slot, le manager de Liverpool, n'a seulement qu'un seul souci auquel il doit faire face en ce qui concerne la condition physique de son équipe. Tyler Morton restera sur le banc de touche. Hormis ce dernier, il peut déployer le reste de son effectif. Pour ce match, on prévoit que Liverpool favorise un schéma tactique en 4-2-3-1 et aligne Alisson, Conor Bradley, Virgil Van Dijk, Jarell Quansah, Andrew Robertson, Wataru Endo, Curtis Jones, Mohamed Salah, Harvey Elliott, Luis Díaz et Diogo Jota.

Le manager de Crystal Palace, Oliver Glasner, ne peut pas aligner tous ses joueurs. Cheick Doucouré et Chadi Riad ne pourront pas être alignés. On prévoit que Crystal Palace choisisse une formation en 3-4-2-1 et fasse monter Dean Henderson, Chris Richards, Maxence Lacroix, Jefferson Lerma, Daniel Muñoz, Will Hughes, Daichi Kamada, Tyrick Mitchell, Ismaïla Sarr, Eberechi Eze et Jean-Philippe Mateta.

